



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Coaticook, le 20 mai 2009

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 20 mai 2009 à la salle multifonctionnelle de la susdite MRC.

*Sont présents :*

Réjean Masson	préfet	Martinville (M)
Ghislaine Leblond	mairesse	Barnston-Ouest (M)
Madeleine Drolet	conseillère	Coaticook (V)
Fernand Veilleux	maire	Compton (M)
Réal Ouimette	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Gaby Côté	conseiller	Martinville (M)
Lucie Tremblay	mairesse	Saint-Herménégilde (M)
Jacques Madore	maire	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Linda Ouellet	mairesse	Sainte-Edwidge-de Clifton (C)
Guy Lefebvre	maire	Stanstead-Est (M)
Gérald Boudreau	maire	Waterville (V)

Aucune absence.

---

**ORDRE DU JOUR**

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 15 avril 2009
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
  - 4.2.1 Internet haute vitesse
    - 4.2.1.1 État du dossier
    - 4.2.1.2 Rapport de Xit Télécom
    - 4.2.1.3 Consultant pour demande au MAMROT – Offre de service
    - 4.2.1.4 TACTIC – Appui
  - 4.2.2 Plan d'action – Récupération des contenants de peinture vides
  - 4.2.3 Projet de gestion de l'eau par bassin versant de la zone d'intervention prioritaire phosphore de la rivière Coaticook (ZIPP) – Nouvelle entente
  - 4.2.4 Travailleur de milieu
    - 4.2.4.1 Carrefour loisirs de la MRC de Coaticook
    - 4.2.4.2 Embauche de la ressource humaine

**5.0 TRÉSORERIE**

- 5.1 Paiement des comptes
  - 5.1.1 Comptes payés
  - 5.1.2 Comptes à payer



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses
- 5.3 États comparatifs – 30 avril 2009
- 5.4 Semaine québécoise des familles
  - 5.4.1 Papeterie Coaticook
  - 5.4.2 Transcontinental
  - 5.4.3 IGA Coaticook
  - 5.4.4 Francine Nadeau, Psychologue
  - 5.4.5 Centre Élie Carrier
  - 5.4.6 Coffret de l'Imagination
  - 5.4.7 Déficit
- 5.5 Tournoi de golf du Maire de Coaticook
- 5.6 Code municipal – Vente pour taxes – Waterville
- 5.7 Achat de papier regroupé
- 5.8 Amélioration de l'habitat – Autorisation à déboursier
- 5.9 PAPA – Entente inter-municipale – Versements
- 5.10 Poste de police
  - 5.10.1 Entretien – Felteau Réfrigération/Climatisation Inc.
  - 5.10.2 Surveillance d'alarme
- 5.11 ZIPP – Fourniture – Carte mémoire

**6.0 AMÉNAGEMENT-DÉVELOPPEMENT-ENVIRONNEMENT**

- 6.1 Conformité au Schéma – Contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410
- 6.2 Fond ÉcoMunicipalités IGA
  - 6.2.1 Demande d'aide financière de la MRC de Coaticook
  - 6.2.2 Prévisions budgétaires et Engagement de la MRC
- 6.3 Projet de revégétalisation des bandes riveraines
- 6.4 Programme de financement pour la récupération des matières recyclables générées hors foyer
- 6.5 Avis de conformité – Municipalité de Saint-Herménégilde
  - 6.5.1 Règlement 198 modifiant le règlement de lotissement # 20
  - 6.5.2 Règlement 199 modifiant le règlement de construction # 21

**7.0 AVIS DE MOTION**

- 7.1 Règlement relatif au cours d'eau «Partie de la Rivière Coaticook traversant le lot 3 667 292 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Sherbrooke» situé dans la municipalité de Compton sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

**8.0 RÈGLEMENTS**

**9.0 AUTRES AFFAIRES**

- 9.1 Table de coordination des aînés – Plan d'action 2009
- 9.2 Plan de réinvestissement – Transport collectif
- 9.3 Ressource en loisir – Rémunération
- 9.4 Entente inter-municipale portant sur l'utilisation commune d'une ressource humaine – Signature
- 9.5 Pacte rural
  - 9.5.1 Waterville – Patrimoine Heritage Ascot
  - 9.5.2 Stanstead-Est – Mise en valeur du patrimoine culturel de Stanstead-Est



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- 9.5.3 Modification de la subvention – Des Sorties Specta...culaires 2008-2009
  - 9.6 Fondation Canadian Tire – Saison estivale 2009
  - 9.7 Marché de Noël de la Vallée de la Coaticook
  
  - 10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**
    - 10.1 Procès-verbal du comité administratif du 19 mai 2009
    - 10.2 Compte rendu du comité de sécurité publique du 15 avril 2009
    - 10.3 Compte rendu du comité aménagement du 7 mai 2009
    - 10.4 Compte rendu du comité consultatif de la gestion de l'eau du 15 mai 2009
    - 10.5 Compte rendu du comité Info-Crime du 15 avril 2009
  
  - 11.0 RECOMMANDATIONS**
    - 11.1 Comité administratif du 19 mai 2009
      - 11.1.1 MRC des Sources – Projet de loi 9
      - 11.1.2 MRC des Maskoutains – Services d'urgence 9-1-1
      - 11.1.3 Municipalité de Martinville – Réfection du barrage
    - 11.2 Comité consultatif de la gestion de l'eau du 15 mai 2009
      - 11.2.1 Demande du COGESAF
      - 11.2.2 Demande de la Ville de Coaticook
      - 11.2.3 Demande au Fonds de cours d'eau
  
  - 12.0 CORRESPONDANCE**
    - 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»
    - 12.2 Nestlé Canada – Eau embouteillée
    - 12.3 MMQ – Bulletin annuel 2008
  
  - 13.0 RAPPORTS**
    - 13.1 Préfet
    - 13.2 Délégations et porteurs de dossier
    - 13.3 Directrice générale
    - 13.4 Autres informations et/ou rapports
      - 13.4.1 Invitation – Président de la FQM
  
  - 14.0 RETOUR SUR LA SESSION**
  
  - 15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**
- 

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 20h01, par le préfet, Monsieur Réjean Masson qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. Nancy Bilodeau, greffière, fait fonction de secrétaire. La directrice générale, Sylvie Harvey et l'aménagiste-géomaticien, Hughes Ménard sont également présents.

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-05-157

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU** que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** qu'en vertu du *Code municipal*, le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

**ADOPTION**

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

CM2009-05-158

**4.1 APPROBATION DE LA SESSION ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2009**

**ATTENDU** l'article 148.1 du *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 15 avril 2009 et n'en requièrent pas lecture ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 15 avril 2009, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

**4.2.1 INTERNET HAUTE VITESSE**

**4.2.1.1 ÉTAT DU DOSSIER**

La directrice générale, Madame Sylvie Harvey présente l'état du dossier «déploiement d'Internet Haute vitesse». L'une des exigences du programme Communautés rurales branchées est que la demande soit accompagnée d'un appui de la Conférence régionale des élus (CRÉ). Au début mai, la CRÉ-Estrie a acheminé aux MRC leur procédure pour l'obtention de cet appui. Date de dépôt le 3 juin ou le 16 septembre 2009. Lors du dépôt, l'ensemble des documents requis par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire doivent accompagner la demande. Un plan d'affaires complet : présentation du promoteur et de son expertise, évaluation du marché, scénario technologique et justification du choix, frais d'implantation des infrastructures, prévisions financières pour les 5 premières années d'opération du service, échéancier, etc. Le tout doit être accompagné d'une résolution d'appui de chacune des municipalités et des ententes de services.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Les dépassements de coût ne seront pas admissibles. Lors d'une rencontre au cours des prochains jours, la direction tentera de sensibiliser la CRÉ-Estrie aux inconvénients des dates retenues pour le dépôt de la demande. Pour répondre aux exigences du programme du MAMROT pour l'évaluation du marché, un sondage fut adressé à 25 % des résidences des secteurs non desservis, et ce de façon aléatoire. Déjà 113 questionnaires remplis sont revenus à la MRC sur les 600 postés, il y a une semaine. Les résultats sont encourageants et 65 % des répondants seraient intéressés à un branchement avec TACTIC. La direction générale procédera à un appel conférence avec Intelligence-Papineau, le 25 mai afin d'obtenir certains renseignements supplémentaires sur la gestion et le déploiement d'internet.

CM2009-05-159

**4.2.1.2 RAPPORT DE XIT TÉLÉCOM**

**ATTENDU** que Xit Télécom Inc. a déposé un premier rapport dans le cadre de la demande d'étude d'ingénierie détaillée pour le branchement d'Internet haute vitesse pour l'ensemble de son territoire ;

**ATTENDU** que plusieurs éléments sont manquants et des corrections devront être effectuées avant de payer le deuxième versement tel que prévu ;

**ATTENDU** qu'avec le court délai d'ici le dépôt à la CRÉ-Estrie, la firme d'ingénieurs a indiqué son intention de déposer un nouveau document à la satisfaction de la direction générale de la MRC et ce, pour le début de juin ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Madeleine Drolet  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

**IL EST RÉSOLU**

- < d'autoriser la direction générale à retenir le second versement jusqu'à ce que le document déposé par Xit Télécom Inc. rencontre les exigences du devis de l'appel d'offres et ce, conformément à la résolution CM2009-03-89 ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 16 087.50 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires professionnels suite à l'autorisation de la direction générale à cet effet.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2009-05-160

**4.2.1.3 CONSULTANT POUR DEMANDE AU MAMROT - OFFRE DE SERVICE**

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook comporte plus de 2 000 foyers qui n'ont toujours pas accès à un service Internet haute vitesse ;

**ATTENDU** les nombreuses exigences du programme Communautés rurales branchées du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

**ATTENDU** les données et documents qui doivent accompagner la demande lors de son dépôt à la CRÉ-Estrie pour appui ;

**ATTENDU** que les dépassements de coûts ne sont pas permis ;

**ATTENDU** le court délai avant la date de dépôt à la CRÉ-Estrie ;

**ATTENDU** la complexité et les détails techniques et complexes du dossier ;

**ATTENDU** que la volonté du conseil de la MRC de Coaticook d'aller de l'avant ;

**ATTENDU** que Monsieur Jean Lavoie, l'ingénieur-consultant dont la CRÉ-Estrie avait retenu les services pour l'appel d'intérêt est un spécialiste des télécommunications ;

**ATTENDU** qu'il offre d'accompagner la MRC dans ses démarches, au taux horaire de 60 \$ ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU**

- < de retenir les services de Monsieur Jean Lavoie, ingénieur pour accompagner la direction générale dans le dossier d'Internet haute vitesse, jusqu'à concurrence d'un montant net de 2000 \$ ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant maximum de 2 000 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires professionnels de Monsieur Lavoie, conformément à la présente résolution.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2009-05-161

**4.2.1.4 APPUI À LA DÉMARCHE DE TACTIC LTÉE**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook considère que l'accès à un service d'Internet à haute vitesse pour l'ensemble de la population est un outil essentiel au développement ;

**ATTENDU** que les noyaux ruraux de la MRC ont accès à un branchement Internet par câble ;

**ATTENDU** qu'une partie de la population n'a toutefois pas accès à ce service et doit se tourner vers une technologie désuète ;

**ATTENDU** que les municipalités de la MRC ont contribué financièrement pour une certaine mise de fonds ;

**ATTENDU** que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pourrait également participer financièrement au projet d'implantation d'Internet haute vitesse dans la MRC via un nouveau programme «*Communautés rurales branchées*» ou même le «*Fonds conjoncturel de développement*» ;

**ATTENDU** la population de la MRC de Coaticook attend avec impatience le branchement à Internet, qui doit faire partie des services de proximité ;

**ATTENDU** un organisme à but non lucratif (TACTIC Ltée) a été mis sur pied et que la mise de fonds amassée sera transférée à cet OBNL ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** le programme «Communautés rurales branchées» vise à appuyer les projets collectifs qui proposent aux particuliers, aux organismes et aux entreprises en milieu rural un service Internet à haute vitesse de qualité similaire et à un coût comparable au service offert en milieu urbain ;

**ATTENDU** ce nouveau programme est destiné au territoire rural du Québec ;

**ATTENDU** cette mesure est dotée d'une enveloppe de 24 M \$ et s'échelonne sur une période de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009 ;

**ATTENDU** la contribution financière du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire peut atteindre 1,5 M \$ par projet ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller Jacques Madore  
**APPUYÉE** par le conseiller Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer la demande d'aide financière de TACTIC Ltée pour le programme «Communautés rurales branchées» du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le projet de branchement Internet haute vitesse pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook et de l'acheminer aux autorités responsables ;
- < d'appuyer l'organisme à but non lucratif « La Table d'Action en Communication et en Technologie de l'Information de la MRC de Coaticook », la TACTIC, afin qu'il soit propriétaire des infrastructures à mettre en place et le gestionnaire du service d'Internet haute vitesse sur son territoire ;

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-05-162

**4.2.2 PLAN D'ACTION - RÉCUPÉRATION DES CONTENANTS DE PEINTURE VIDES**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook aux termes de la résolution CM2009-04-142 a accepté de conclure une entente avec la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) intitulée «Projet de récupération de contenants de peinture vides sur le territoire des MRC» ;

**ATTENDU** que l'entente vise la récupération des contenants vides de peinture en sus des récipients contenant des restes de peinture qui sont déjà récupérés sur le territoire ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC a accepté le plan d'actions (faisant état des activités de sensibilisation prévues, des outils de sensibilisation qui seront utilisés dans le cadre de la campagne d'information et de l'échéancier des activités envisagées) proposé par la chargée de projet, madame Monique Clément ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la proposition de feuillet couleur à être produit et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter la proposition de LiliMagine Communication pour la production de 10 000 feuillets couleurs, pour un montant de 1 075 avant toutes taxes ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 1 159.66 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires professionnels tels que présentés, sur réception des feuillets.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2009-05-163

**4.2.3 PROJET DE GESTION DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT DE LA ZONE D'INTERVENTION PRIORITAIRE PHOSPHORE DE LA RIVIÈRE COATICOOK (ZIPP) – NOUVELLE ENTENTE**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte un projet d'«entente concernant la coordination du projet de gestion par bassin versant de la zone d'intervention prioritaire phosphore de la rivière Coaticook» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que le projet de gestion par bassin versant de la zone d'intervention prioritaire phosphore (ZIPP) de la rivière Coaticook est conduit dans le cadre du Volet agricole du Plan d'intervention gouvernemental sur les algues bleu-vert dont l'objectif est de protéger les cours d'eau des apports excessifs de phosphore ;

**ATTENDU** que le projet vise à promouvoir et soutenir des interventions visant à identifier et à corriger les problèmes de pollution diffuse des exploitations agricoles participantes ;

**ATTENDU** que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation couvre la totalité des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 50 000 \$ ;

**ATTENDU** qu'il s'agit d'un nouveau projet se terminant le 31 mars 2010 et qui fait suite au projet autorisé par ce conseil aux termes de la résolution CM2008-11-364 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gérald Boudreau  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU**

- < d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Coaticook à signer l'Entente concernant la coordination du projet de gestion par bassin versant de la zone d'intervention prioritaire phosphore de la rivière Coaticook, telle que présentée ;
- < de transmettre lesdits documents dûment signés au ministère.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**4.2.4 TRAVAILLEUR DE MILIEU**

CM2009-05-164

**4.2.4.1 CARREFOUR LOISIRS DE LA MRC DE COATICOOK**

**ATTENDU** que Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook est un organisme autonome et indépendant de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que la charte et les règlements généraux de l'organisme ont été mis à jour afin que celui-ci puisse reprendre ses activités ;

**ATTENDU** que la mission de Carrefour loisirs est de :

- d'offrir un éventail de services ayant pour but de soutenir les milieux locaux dans le démarrage ou la réalisation d'initiatives ;
- de mettre en place des actions ou projets répondant aux préoccupations communes des milieux locaux et à des enjeux régionaux ;
- d'agir particulièrement auprès des jeunes puisqu'ils constituent un enjeu prioritaire dans le milieu ;
- d'élaborer les grandes orientations ainsi qu'un plan d'action en matière de loisir et de prévention et de veiller à la réalisation d'un tel plan;

**ATTENDU** que l'assemblée générale de redémarrage se tiendra le 25 mai prochain ;

**ATTENDU** que le projet de travailleur de milieu et sa pérennité seront dorénavant sous l'égide du Carrefour loisirs ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Jacques Madore  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer et soutenir les démarches de Carrefour loisirs de la MRC de Coaticook et particulièrement dans le dossier du travailleur de milieu ;
- < d'autoriser la direction générale à transférer au nouvel exécutif du Carrefour loisirs de la MRC de Coaticook, l'ensemble des revenus et dépenses dès que possible.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-05-165

**4.2.4.2 EMBAUCHE DE LA RESSOURCE HUMAINE**

**ATTENDU** que Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook est un organisme autonome et indépendant de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que la charte et les règlements généraux de l'organisme ont été mis à jour afin que celui-ci puisse reprendre ses activités ;

**ATTENDU** que l'assemblée générale de redémarrage se tiendra le 25 mai prochain ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook croit en la nécessité d'un travailleur de milieu auprès des jeunes de la MRC ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook parraine le projet depuis l'hiver dernier ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** l'appel de candidature pour combler le poste ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU**

- < d'autoriser la direction générale à procéder à l'embauche d'une ressource suite au processus de sélection et à négocier ses conditions salariales, cette ressource sera toutefois sous la gouverne de l'organisme Carrefour loisirs ;
- < d'appuyer les démarches de Carrefour loisirs pour l'obtention de leur numéro d'employeur et autres formalités requises.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**5.0 TRÉSORERIE**

**5.1 PAIEMENT DES COMPTES**

**5.1.1 COMPTES PAYÉS**

La secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes d'un montant total de 218 076.65 \$ payés depuis le 20 mai 2009 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-05-166

**5.1.2 COMPTES À PAYER**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 18 690.64 \$ comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

**IL EST RÉSOLU** d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES**

La directrice générale dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2009, pour le mois d'avril, comme ici au long reproduit.

**5.3 ÉTATS COMPARATIFS - 30 AVRIL 2009**

La direction générale dépose un rapport trimestriel «État comparatif des activités de fonctionnement à des fins budgétaires» pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2009 dans les différentes catégories de fonctions.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**5.4 SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES**

CM2009-05-167

**5.4.1 PAPETERIE COATICOOK**

**ATTENDU** que les invitations pour les conférences données dans le cadre de la semaine québécoise des familles furent imprimées sur un papier spécial et distribuées à l'ensemble des écoles du territoire ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

**IL EST RÉSOLU**

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 10.13 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement de la facture de la Papeterie de Coaticook, telle que présentée.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-05-168

**5.4.2 TRANSCONTINENTAL**

**ATTENDU** que les conférences dans le cadre de la Semaine québécoise des familles furent également annoncées dans le Journal *Le Progrès* et ce, à deux reprises ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Ghislaine Leblond  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 346.50 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires de Médias Transcontinental, tels que présentés.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-05-169

**5.4.3 IGA COATICOOK**

**ATTENDU** qu'un léger goûter fut offert aux participants de la conférence «Parents pressés, Enfants stressés» présentée dans le cadre de la Semaine québécoise des familles ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gérald Boudreau

**IL EST RÉSOLU**

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 41.70 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement de la facture d'IGA Coaticook, telle que présentée.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2009-05-170

**5.4.4 FRANCINE NADEAU, PSYCHOLOGUE**

**ATTENDU** que la psychologue Francine Nadeau, invitée à titre de conférencière pour la conférence «Parents pressés, Enfants stressés» présentée dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, a présentée ses honoraires professionnels pour ladite conférence ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Madeleine Drolet  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU**

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 700 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires, de la psychologue, tels que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2009-05-171

**5.4.5 CENTRE ÉLIE CARRIER**

**ATTENDU** que le centre Élie Carrier fut utilisé pour la conférence «Parents pressés, Enfants stressés» présentée dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, le 11 mai dernier ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU**

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 53.94 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires, tels que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2009-05-172

**5.4.6 COFFRET DE L'IMAGINATION**

**ATTENDU** que le second étage du Coffret de l'imagination fut réservé pour la conférence sur la cyber-intimidation, présentée dans le cadre de la Semaine québécoise des familles ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Jacques Madore  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Guy Lefebvre

**IL EST RÉSOLU**

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 172.60 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires, du Coffret de l'Imagination», tels que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-05-173

**5.4.7 DÉFICIT**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte un récapitulatif des revenus et dépenses des activités dans le cadre de la Semaine québécoise des familles et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que la «*semaine*» se solde avec un déficit de 392.65 \$ ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gérald Boudreau

**IL EST RÉSOLU** d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 392.65 \$ dans le surplus accumulé réservé à la Fête régionale de la famille, soit dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» à cet effet.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-05-174

**5.5 TOURNOI DE GOLF DU MAIRE DE COATICOOK**

**ATTENDU** que la 18<sup>e</sup> Classique de golf du Maire de la Ville de Coaticook se tiendra le 10 juin 2009 au club de golf de Coaticook ;

**ATTENDU** que les profits du tournoi sont versés à des organismes sportifs, culturels, étudiants et de loisirs ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

< de former une équipe de quatre personnes qui représenteront la MRC lors de la journée de golf, soient :

Richard Belleville	Maire d'East Hereford
Réjean Masson	Maire de Martinville et Préfet
Gérald Boudreau	Maire de Waterville
Jacques Madore	Maire de Saint-Malo

< d'ajouter un souper pour la mairesse du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, Madame Linda Ouellet ;

< d'affecter et d'engager le crédit net de 675 \$ relatif aux frais de participation dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, législation*» ;

< de requérir de la trésorerie, le paiement des frais de participation des personnes sus-mentionnées à l'activité.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-05-175

**5.6 CODE MUNICIPAL - VENTE POUR TAXES - WATERVILLE**

**ATTENDU** que suite au départ du directeur général de la Ville de Waterville, il fut demandé à la direction générale de la MRC de regarder la possibilité d'offrir le services offerts aux municipalités de Barnston-Ouest, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et Stanstead-Est pour les dossiers de vente pour défaut de paiement des taxes ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que les municipalités susmentionnées paient une quote-part dans la catégorie de fonctions «Code municipal» pour ce service additionnel ;

**ATTENDU** que la quote-part de Waterville pour un semblable service est évalué à 418 \$ pour l'année 2009 et ce, peu importe le nombre de dossiers à traiter par le greffe ;

**ATTENDU** que la Ville de Waterville est prête à payer ce montant additionnel à la MRC pour pouvoir bénéficier du service à l'automne ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU**

- < de permettre à Waterville de bénéficier des services du greffe de la MRC de Coaticook dans le cadre de la procédure de vente pour défaut de paiement des taxes à l'automne, sur la base de la proposition qui leur fut transmise ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des frais de 418 \$ par la Ville de Waterville pour les services à rendre par le greffe.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	7,62		
Fernand Veilleux	6	38,53		
Réal Ouimette	2	9,08		
Richard Belleville	1	4,72		
Gaby Côté	1	6,51		
Lucie Tremblay	2	10,09		
Jacques Madore	2	7,27		
Henri Pariseau	1	1,80		
Linda Ouellet	1	5,87		
Guy Lefebvre	2	8,51		
<b>TOTAL</b>	<b>20/20</b>	<b>100/100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-05-176

**5.7 ACHAT DE PAPIER REGROUPE**

**ATTENDU** qu'à la demande de plusieurs municipalités, la MRC de Coaticook a requis des prix pour l'achat de papier reprographique recyclé dans le cadre d'un achat en commun ;

**ATTENDU** que le conseil n'est pas soumis aux dispositions des articles 934 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. c-27.1), compte tenu que le prix de l'achat est inférieur à 10 000 \$ ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que pour les besoins de la MRC, il s'agit de 1 caisse de format 11x 17 et 25 caisses de format 8 1/2 x 11 ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

**IL EST RÉSOLU**

< d'accorder le contrat d'achat de papier reprographique à la Biblairie GGC, pour un montant net de 3 177.93 \$, sur la base de sa soumission ;

< de requérir de la trésorerie une facturation des municipalités participantes, selon les besoins exprimés, comme suit :

Municipalité	Coût net
Barnston-Ouest	262.78 \$
Dixville	268.33 \$
Martinville	384.51 \$
Saint-Herménégilde	268.33 \$
Saint-Malo	183.65 \$
Saint-Venant-de-Paquette	141.31 \$
Stanstead-Est	381.60 \$
Waterville	183.65 \$
Total	3 177.93 \$

< d'affecter et d'engager le crédit net de 1 103.77 \$ pour l'achat des caisses de papier pour les besoins de la MRC dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;

< de requérir de la trésorerie, le paiement de la dépense sur réception de la facture et du papier.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2009-05-177

**5.8 AMÉLIORATION DE L'HABITAT - AUTORISATION À DÉBOURSER**

**ATTENDU** que suite à la révision des processus et la décentralisation des activités de livraison des programmes de la Société d'habitation du Québec, la MRC de Coaticook, comme partenaire a maintenant une plus grande autonomie et plus de responsabilités ;

**ATTENDU** que les dossiers P-0798140 et P-0109675 furent autorisés dans le cadre du programme de Adaptation de domicile (PAD) offert par la Société d'habitation du Québec ;

**ATTENDU** que la MRC verse maintenant elle-même les montants de subvention aux bénéficiaires et entrepreneurs ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gérald Boudreau  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser le paiement du montant de subvention pré-autorisé du programme Adaptation de domicile offert par la Société d'habitation du Québec pour les dossiers précités lors de la fin des travaux de même que les honoraires de l'inspecteur, Monsieur Pierre Laliberté dans ces dossiers.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-05-178

**5.9 PAPA – ENTENTE INTER-MUNICIPALE - VERSEMENTS**

**ATTENDU** que le gouvernement du Québec a annoncé le 27 juin 2008 l'entrée en vigueur du Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert (PAPA), dont la gestion relève du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

**ATTENDU** que le programme a pour objet d'aider les MRC admissibles à se doter d'une planification dans l'application de mesures correctrices à l'endroit d'installations septiques déficientes et susceptibles de constituer une source importante de prolifération d'algues bleu-vert ;

**ATTENDU** que dans le cadre du *Programme PAPA*, la MRC de Coaticook avait besoin d'une ressource pour procéder à l'inventaire des installations individuelles d'évacuation et de traitement des eaux usées et à un relevé sanitaire dans le but de déterminer les actions à prendre pour corriger les installations déficientes qui constituent une source de prolifération d'algues bleu-vert sur le territoire des municipalités de Saint-Herménégilde, Barnston-Ouest et Coaticook ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC avait convenu aux termes de la résolution CM2009-03-91 de jumeler les heures offertes par la MRC pour l'application du programme PAPA aux heures des municipalités locales à la recherche d'un inspecteur municipal et ce, pour une année.

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Herménégilde assurera la gestion de l'entente ainsi que la facturation ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU** de requérir de la trésorerie le paiement correspondant sur réception de la facturation à cet effet, en date du

- 30 juin 2009 ;
- 30 septembre 2009 ;
- 31 décembre 2009 ;
- 31 mars 2010.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**5.10 POSTE DE POLICE**

CM2009-05-179

**5.10.1 ENTRETIEN - FELTEAU RÉFRIGÉRATION / CLIMATISATION**

**ATTENDU** que Felteau Réfrigération/Climatisation Inc. a procédé à l'entretien annuel du système de climatisation du poste de police ;

**ATTENDU** que l'ordinateur du système de chauffage a dû être remplacé ;

**ATTENDU** que les coûts seront inclus dans le bail avec la Société immobilière du Québec ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter les frais de Felteau Réfrigération/Climatisation Inc., tels que présentés pour un montant de 601 \$ pour l'entretien et de 1 259 \$ pour le remplacement de l'ordinateur ;
- < d'affecter et d'engager le crédit de 1 860 \$ dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique*» à cet effet ;
- < d'affecter le surplus accumulé de la catégorie de fonctions «*Sécurité publique*» d'un montant de 1 259 \$ à cet effet ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2009-05-180

**5.10.2 SURVEILLANCE D'ALARME**

**ATTENDU** que le contrat annuel de surveillance d'alarme pour le poste de police viendra à échéance le 04 juin prochain ;

**ATTENDU** que le renouvellement proposé est d'un coût de 223.20 \$ avant toutes taxes ;

**ATTENDU** que cette dépense est prévue dans le bail avec la Société immobilière du Québec ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Jacques Madore  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU**

- < de procéder au renouvellement du contrat de surveillance d'alarme avec Reliance Protectron inc., sur la base de leur proposition de 223.20 \$ avant toutes taxes ;
- < d'affecter et d'engager le crédit de 223.20 \$ dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique*» à cet effet ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2009-05-181

**5.11 ZIPP – FOURNITURE – CARTE MÉMOIRE**

**ATTENDU** que l'achat d'une carte mémoire fut requise pour le travail sur le terrain de la personne responsable du projet de gestion par bassin versant de la zone d'intervention prioritaire phosphore (ZIPP) de la rivière Coaticook ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Jacques Madore  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

< d'affecter et d'engager le crédit de 24.80 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» à cet effet ;

< de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**6.0 AMÉNAGEMENT - DÉVELOPPEMENT - ENVIRONNEMENT**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-05-182

**6.1 CONFORMITÉ AU SCHEMA - CONTOURNEMENT SUD DE L'AGGLOMÉRATION DE SHERBROOKE DANS LE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410**

**ATTENDU** que le ministère des Transports du Québec, Direction de l'Estrée demande un certificat de conformité de la MRC de Coaticook afin de pouvoir débiter les travaux du projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410 ;

**ATTENDU** que les travaux consistent à construire une voie de contournement dans le prolongement de l'autoroute 410 afin d'améliorer la sécurité routière et la mobilité est-ouest de la partie sud de l'agglomération de Sherbrooke ;

**ATTENDU** que l'une des bretelles d'accès se trouve sur le territoire de la MRC, en la Ville de Waterville ;

**ATTENDU** la recommandation du comité consultatif agricole telle qu'apparaissant au compte rendu de septembre 2007, lors de la demande présentée à la CPTAQ ;

**ATTENDU** l'avis du service de l'aménagement de la MRC de Coaticook à l'effet que cette demande est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement révisé de la MRC ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU**

- < d'émettre un certificat de conformité au ministère des Transports du Québec à l'égard de l'ensemble du projet décrit à la présente ;
- < de transmettre copie conforme de la présente résolution à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**6.2 FOND ÉCOMUNICIPALITÉS IGA**

CM2009-05-183

**6.2.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA MRC DE COATICOOK**

**ATTENDU** que le Fonds Écomunicipalité IGA se veut un levier du développement durable pour les collectivités québécoises ;

**ATTENDU** que le Fonds sert à financer des projets environnementaux qui répondent concrètement aux réalités du milieu à travers le Québec ;

**ATTENDU** que les projets ciblés par le Fonds Écomunicipalités IGA visent la protection, la conservation et la valorisation de l'environnement et dont les effets positifs sur l'environnement sont mesurables et durables ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la demande d'aide financière préparée par la chargée de projet en matières résiduelles pour le projet «Des outils pour l'organisation d'événements « **zéro déchet** »» pour un montant de 10 000 \$ au Fonds Écomunicipalité IGA et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gérald Boudreau

**IL EST RÉSOLU**

- < d'acheminer une demande de financement pour un projet structurant «Des outils pour l'organisation d'événements « **zéro déchet** »» pour un montant de 10 000 \$ au Fonds Écomunicipalité IGA ;
- < d'autoriser la direction générale ainsi que la chargée de projet à signer les documents pertinents ainsi que la demande officielle de subvention et de les transmettre conformément à la présente résolution.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2009-05-184

**6.2.2 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET ENGAGEMENT DE LA MRC**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC prend en compte les prévisions budgétaires préparées par la chargée de projet en matières résiduelles pour le projet «Des outils pour l'organisation d'événements « **zéro déchet** »» et la demande d'aide financière pour un montant de 10 000 \$ au Fonds Écomunicipalité IGA et en fait siennes comme ici au long reproduites ;

**ATTENDU** que la contribution de la MRC équivaut à un montant de 2 996 \$ avant taxes ;

**ATTENDU** qu'il s'agit d'un montant déjà prévu au budget de la MRC ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver les prévisions budgétaires pour le projet «Des outils pour l'organisation d'événements « **zéro déchet** »» telles que présentées ;
- < de réduire l'engagement de la MRC proportionnellement à la subvention réellement reçue du fonds Écomunicipalité IGA, si celle-ci s'avère moindre que la demande.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2009-05-185

**6.3 PROJET DE REVÉGÉTALISATION DES BANDES RIVERAINES**

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook compte 3 bassins versants déterminant une vaste zone d'intervention prioritaire phosphore sur le territoire ;

**ATTENDU** que plus de 575 entreprises agricoles sont situées dans ces bassins versants ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook compte 2 164 km de cours d'eau ;

**ATTENDU** que presque la totalité des propriétés agricoles sont traversées par un cours d'eau ;

**ATTENDU** que la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables exige le respect d'une bande riveraine de 3 mètres à partir de la ligne des hautes eaux ;

**ATTENDU** que cette réglementation, de juridiction municipale, est peu respectée ;

**ATTENDU** qu'il est important de sensibiliser les producteurs aux bienfaits du respect de la bande riveraine ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte un projet visant la revégétalisation des bandes riveraines en collaboration avec le MAPAQ et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que ce projet par l'identification des bandes riveraines à l'aide de balises et le respect de celles-ci permettra une stabilisation des berges et une revégétalisation naturelle ;

**ATTENDU** que ce projet est en lien avec le Programme «zone d'intervention prioritaire phosphore» (ZIPP) ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU** de participer au projet visant la revégétalisation des bandes riveraines en collaboration avec le MAPAQ, tel que présenté.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

ADOPTION

CM2009-05-186

**6.4 PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LA RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES GÉNÉRÉES HORS FOYER**

**ATTENDU** qu'un «*programme de financement pour la récupération des matières recyclables générées hors foyer*» est disponible pour l'achat d'équipement de récupération destiné aux aires publiques municipales ;

**ATTENDU** qu'un montant maximal de financement par MRC est calculé en fonction de la population ;

**ATTENDU** que les municipalités membres d'une MRC doivent se coordonner avec leur MRC qui est responsable du dépôt de la demande de financement pour l'ensemble de son territoire ;

**ATTENDU** que le financement maximal est calculé au pro rata de la population et correspond à 0,50 \$ par habitant et ce, pour toute la durée du programme ;

**ATTENDU** que la MRC peut faire plus d'une demande, mais une seule par année pour les 3 ans de la durée du programme ;

**ATTENDU** que les demandes doivent porter sur un minimum de 3 équipements à financer ou un montant minimum de 2 000 \$ ;

**ATTENDU** que le coût des équipements conformes sélectionnés est financé par la Table pour la récupération hors foyer et ce jusqu'à concurrence de 750 \$ par équipement ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2008-06-188, la municipalité de Saint-Herménégilde, la Ville de Coaticook et la MRC de Coaticook avaient adressé une demande audit programme ;

**ATTENDU** que les municipalités locales ont de nouveau été invitées à faire connaître leurs besoins ;

**ATTENDU** que la Ville de Waterville, la Ville de Coaticook et les municipalités d'East Hereford et de Compton ont fait part de leurs besoins respectifs à la chargée de projet en matières résiduelles ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la demande commune pour 5 équipements pour un coût total de 3 313 \$ et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

**IL EST RÉSOLU**

- < de faire la demande au «*programme de financement pour la récupération des matières recyclables générées hors foyer*» pour l'achat des 5 équipements de récupération destinés aux aires publiques municipales tels que présentés ;
- < de faire bénéficier la Ville de Coaticook que du solde de la subvention, puisqu'un montant leur avait déjà été alloué aux termes de la résolution CM2008-06-188.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**6.5 AVIS DE CONFORMITÉ - MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE**

CM2009-05-187

**6.5.1 RÈGLEMENT 198 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT # 20**

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit approuver tout règlement s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire et, le cas échéant, au contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire de la MRC ;

**ATTENDU** que le «*règlement numéro 198 modifiant le règlement de lotissement numéro 20*» de la Municipalité de Saint-Herménégilde fut transmis et examiné par le conseil de la MRC dans les délais impartis par la loi ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte l'avis du service d'aménagement à l'effet que le règlement est conforme au schéma d'aménagement révisé ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Jacques Madore  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gérald Boudreau

**IL EST RÉSOLU** d'émettre un avis de conformité à l'égard dudit règlement de la Municipalité de Saint-Herménégilde décrit à la présente et en conséquence, ce conseil requiert de la secrétaire-trésorière l'émission d'un certificat de conformité signé en date du 20 mai 2009, quant audit règlement.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-05-188

**6.5.2 RÈGLEMENT 199 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION # 21**

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit approuver tout règlement s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire et, le cas échéant, au contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire de la MRC ;

**ATTENDU** que le «règlement numéro 199 modifiant le règlement de construction numéro 21» de la Municipalité de Saint-Herménégilde fut transmis et examiné par le conseil de la MRC dans les délais impartis par la loi ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte l'avis du service d'aménagement à l'effet que le règlement est conforme au schéma d'aménagement révisé ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Guy Lefebvre

**IL EST RÉSOLU** d'émettre un avis de conformité à l'égard dudit règlement de la Municipalité de Saint-Herménégilde décrit à la présente et en conséquence, ce conseil requiert de la secrétaire-trésorière l'émission d'un certificat de conformité signé en date du 20 mai 2009, quant audit règlement.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**7.0 AVIS DE MOTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**7.1 RÈGLEMENT RELATIF AU COURS D'EAU «PARTIE DE LA RIVIÈRE COATICOOK TRAVERSANT LE LOT 3 667 292 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHERBROOKE» SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ DE COMPTON SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller régional Fernand Veilleux qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet de régler une partie de la Rivière Coaticook traversant le lot 3 667 292 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Sherbrooke situé dans la Municipalité de Compton sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook sera présenté afin d'exécuter des travaux de stabilisation dans ce cours d'eau.

**8.0 RÈGLEMENTS**

Rien à signaler.

**9.0 AUTRES AFFAIRES**

CM2009-05-189

**9.1 TABLE DE COORDINATION DES AÎNÉS - PLAN D'ACTION 2009**

**ATTENDU** que la Table de coordination des aînés de la MRC de Coaticook demande au conseil de la MRC de Coaticook d'entériner son plan d'action 2009 ;

**ATTENDU** que cette demande s'inscrit dans le cadre de l'entente spécifique «Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées de la région de l'Estrie 2007-2012» ;

**ATTENDU** qu'un fonds de développement local et régional est dédié exclusivement aux projets structurants pour les aînés de l'Estrie ;

**ATTENDU** que la présidente de la Table de coordination des aînés de la MRC de Coaticook Madame Rachel Bergeron présente et dépose le plan d'action 2009 dont l'objectif est la promotion de projets communs visant l'amélioration et le maintien de la qualité de vie de nos aînés ainsi que de leur épanouissement dans la société ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC qui en prend compte et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU** d'approuver et d'entériner le plan d'action 2009 de la Table de coordination des aînés de la MRC de Coaticook dont l'objectif est la promotion de projets communs visant l'amélioration et le maintien de la qualité de vie de nos aînés ainsi que de leur épanouissement dans la société, tel que présenté.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

ADOPTION

CM2009-05-190

**9.2 PLAN DE RÉINVESTISSEMENT - TRANSPORT COLLECTIF**

**ATTENDU** que l'analyse des états financiers de la MRC et d'Acti-Bus de la Région de Coaticook inc. démontre l'existence d'un surplus accumulé de 100 000 \$ à titre de subvention reportée pour le transport ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a dressé une nouvelle demande de subvention pour le transport collectif régional pour l'année 2009 ;

**ATTENDU** que les modalités d'application du Programme d'aide au transport collectif régional du ministère des Transports, stipulent que les montants soient réinvestis dans le transport au cours des années suivantes ;

**ATTENDU** que la direction de l'Estrie du ministère des Transports demande à la MRC de fournir un plan de réinvestissement sur 3 ans de ce surplus accumulé ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte un plan de réinvestissement sur 3 actions et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gérald Boudreau  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU** d'adopter le plan de réinvestissement du surplus accumulé de 100 000 \$ à titre de subvention reportée pour le transport et de le transmettre au ministère des Transports, Direction régionale de l'Estrie au soutien de la demande d'aide financière déposée dans le cadre du Programme d'aide au transport collectif régional.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

ADOPTION

CM2009-05-191

**9.3 RESSOURCE EN LOISIR - RÉMUNÉRATION**

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution 2008-CA-04-76, le comité administratif a entériné l'engagement de Madame Martine Auray à la fonction d'agent de développement en loisirs à la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que celle-ci est en poste depuis le 12 mai 2008 ;

**ATTENDU** qu'une opportunité d'emploi s'est présentée pour elle, sans être sollicitée de sa part ;

**ATTENDU** la qualité du travail de Madame Auray et les efforts déployés sur le terrain ;

**ATTENDU** la proposition de la direction générale, de la classer dorénavant à l'échelon 3 des agents de développement et chargés de projet, afin de maintenir les services de Madame Auray à la fonction d'agent de développement en loisirs à la MRC de Coaticook ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU**

< de modifier l'échelon détenu par Madame Martine Auray à la fonction d'agent de développement en loisirs à la MRC, et ce à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009, pour l'échelon 3 de l'échelle salariale des agents de développement et chargés de projet, sur une base de 35 heures/semaine, pour le reste de l'année 2009 ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- < de considérer qu'elle sera à l'échelon 4 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 ;
- < de considérer que les autres avantages prévus à la Politique font partie intégrante du contrat individuel de travail de l'employée, sous réserve des conditions visées à l'article 4.2 du même chapitre.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

**ADOPTION**

CM2009-05-192

**9.4 ENTENTE INTER-MUNICIPALE PORTANT SUR L'UTILISATION COMMUNE D'UNE RESSOURCE HUMAINE - SIGNATURE**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC avait convenu aux termes de la résolution CM2009-03-91 de jumeler les heures offertes par la MRC pour l'application du programme PAPA aux heures de municipalités locales à la recherche d'un inspecteur municipal et ce, pour une année ;

**ATTENDU** que les besoins de la MRC sont l'équivalent de 10h30 sur un total de 35 heures, soit 30 % du temps ;

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Herménégilde assurera la gestion de l'entente ainsi que la facturation ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le projet d'«entente inter-municipale portant sur l'utilisation commune d'une ressource humaine» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter le projet d'«entente inter-municipale portant sur l'utilisation commune d'une ressource humaine» tel que présenté ;
- < d'autoriser le préfet et la secrétaire-trésorière à signer ledit projet d'entente au nom de la MRC.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**9.5 PACTE RURAL**

CM2009-05-193

**9.5.1 WATERVILLE – PATRIMOINE HERITAGE ASCOT**

**ATTENDU** qu'un projet local est présenté dans le cadre du Pacte rural par Patrimoine Ascott Heritage pour la Ville de Waterville ;

**ATTENDU** que le projet consiste à l'installation d'un panneau historique à la petite école Hyatt afin de contribuer à la mise en valeur du patrimoine du hameau de Milby ;

**ATTENDU** que le projet fut analysé par l'agente de développement rural de la MRC puisqu'il s'agit d'une demande «expresse» de moins de 5 000 \$ ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Guy Lefebvre



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < d'entériner le projet présenté et accorder l'aide financière d'un montant de 4 800 \$ au projet présenté par Patrimoine Ascott Heritage pour d'un panneau historique à la petite école Hyatt ;
- < de requérir de la direction générale la préparation d'un protocole à convenir entre la MRC et l'organisme d'un panneau historique à la petite école Hyatt pour une aide financière dans le cadre du Pacte rural ;
- < d'autoriser le préfet et la secrétaire-trésorière à signer ledit protocole au nom de la MRC.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-05-194

**9.5.2 STANSTEAD-EST – MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL DE STANSTEAD-EST**

**ATTENDU** qu'un projet local est présenté dans le cadre du Pacte rural par la municipalité de Stanstead-Est ;

**ATTENDU** que le projet consiste à la mise en place d'une installation permanente éducative axée sur la mise en valeur des richesses historiques et patrimoniales de Stanstead-Est ;

**ATTENDU** que le projet fut analysé par l'agente de développement rural de la MRC puisqu'il s'agit d'une demande «expresse» de moins de 5 000 \$ ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU**

- < d'entériner le projet présenté et accorder l'aide financière d'un montant de 4 282,55 \$ au projet présenté par la Municipalité de Stanstead-Est pour la mise en place d'une installation permanente éducative axée sur la mise en valeur des richesses historiques et patrimoniales de la municipalité ;
- < de requérir de la direction générale la préparation d'un protocole à convenir entre la MRC et la municipalité pour une aide financière dans le cadre du Pacte rural ;
- < d'autoriser le préfet et la secrétaire-trésorière à signer ledit protocole au nom de la MRC.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-05-195

**9.5.3 MODIFICATION DE LA SUBVENTION - DES SORTIES SPECTA...CULAIRES 2008-2009**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook aux termes de sa résolution CM2008-05-167 a accepté la demande au Pacte rural pour le projet «Des Sorties specta...culaires» présentée par le Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook ;

**ATTENDU** qu'aux termes de cette résolution, un montant de 21 300 \$ était prévu à titre de contribution du Pacte rural sur un projet de 34 000 \$ de dépenses, soit 62 % du projet initial ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** qu'un premier versement de 12 800 \$ fut versé à la signature du protocole ;

**ATTENDU** que le projet fut modifié en cours de route ;

**ATTENDU** que le protocole ne reflète pas le projet réalisé ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de corriger cette situation ;

**ATTENDU** le changement à la direction du PACC et leur situation financière ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Madeleine Drolet  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU**

- < de modifier le protocole du projet «Des Sorties spectra... culaires» afin que le montant déjà versé de 12 800 \$ corresponde à la totalité de la contribution financière versée dans le cadre du Pacte rural, pour un projet total de 22 390 \$ ;
- < de leur rappeler que les frais salariaux de la permanence ne peuvent être subventionnés par le Pacte rural pour des projets futurs, ceux-ci devant être comptabilisés sous forme de contribution du promoteur.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-05-196

**9.6 FONDATION CANADIAN TIRE – SAISON ESTIVALE 2009**

**ATTENDU** que la Fondation Canadian Tire a lancé le projet «Place au sport de Canadian Tire» au Québec afin d'aider les jeunes de foyers financièrement défavorisés, âgés de 4 à 18 ans, à participer à des activités sportives dans leur milieu ;

**ATTENDU** que le soutien peut se faire sous forme de coût d'inscription ou d'équipements nécessaires à la participation à une session formelle d'une discipline sportive reconnue ;

**ATTENDU** que 50 jeunes de la MRC ont été identifiés par le comité à cet effet, pour la saison estivale ;

**ATTENDU** que le montant total d'aide est de 3 085 \$ ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Jacques Madore  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU** de requérir de la trésorerie, le paiement de la dépense, sur réception de l'aide financière de la Fondation pour le projet «Place au sport de Canadian Tire», selon les montants prédéterminés par le comité de sélection.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-05-197

**9.7 MARCHÉ DE NOËL DE LA VALLÉE DE LA COATICOOK**

**ATTENDU** que depuis janvier, des organisateurs d'événements se réunissent sur une base mensuelle afin d'élaborer le concept des marchés de Noël de la Vallée de Coaticook ;

**ATTENDU** que l'objectif est de mettre en commun les ressources humaines et financières de chacun afin de miser sur un concept commun pour la promotion des événements organisés durant le temps des fêtes ;

**ATTENDU** que l'idée de fabrication de maisonnettes permettrait de bonifier l'offre de ces nouveaux marchés de Noël ainsi que d'autres événements du territoire ;

**ATTENDU** que le comité désire présenter une demande de financement au pacte rural ;

**ATTENDU** les infrastructures devront être démontables, durables, faciles à transporter et à entreposer et attirantes avec une signature architecturale propre à notre milieu ;

**ATTENDU** que le *Fonds AgriEsprit* de Financement agricole Canada pourrait être mis à profit ;

**ATTENDU** que pour présenter une demande au fonds *AgriEsprit*, le promoteur doit être «une municipalité ou avoir une entente de partenariat avec une administration municipale qui acceptera de recevoir l'argent contribué et d'émettre des reçus officiels aux fins de l'impôt au nom de la municipalité» ;

**ATTENDU** que le comité souhaite que la MRC soit porteur du dossier et ce dans le but d'assurer l'accessibilité à tous des maisonnettes ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU** d'accepter que la MRC de Coaticook soit l'organisme porteur de dossier pour l'obtention du financement pour le projet de maisonnettes comme outil de promotion de diverses activités du territoire.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

**10.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 19 MAI 2009**

La secrétaire dépose le procès-verbal de la session ordinaire du comité administratif du 19 mai 2009.

**10.2 COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 15 AVRIL 2009**

La secrétaire dépose le compte-rendu de la rencontre du comité de sécurité publique du 15 avril 2009.

**10.3 COMPTE RENDU DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT DU 07 MAI 2009**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité d'Aménagement de la MRC du 07 mai 2009.

**10.4 COMPTE RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA GESTION DE L'EAU DU 15 MAI 2009**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du comité consultatif de la gestion de l'eau du 15 mai 2009. Le Président, Monsieur Fernand Veilleux, responsable des dossiers de cours d'eau en fait un bref résumé.

**10.5 COMPTE-RENDU DU COMITÉ INFO-CRIME DU 15 AVRIL 2009**

La secrétaire dépose le compte-rendu de la rencontre du comité Info-Crime de la MRC de Coaticook du 15 avril 2009.

**11.0 RECOMMANDATIONS**

**11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 19 MAI 2009**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-05-198

**11.1.1 APPUI À LA MRC DES SOURCES – PROJET DE LOI 9**

**ATTENDU** que la MRC des Sources sollicite l'appui de la MRC afin d'interpeller la ministre de la Justice du Québec, la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, afin d'instaurer des règles permettant de protéger non seulement les citoyens contre l'abus de procédures judiciaires favorisant le respect de la liberté d'expression et leur participation aux débats publics, mais également les instances municipales et les personnes qui ont été démocratiquement élus pour les représenter collectivement ;

**ATTENDU** qu'un promoteur, soit *Complexe Estrie Enviropôle*, désire établir sur le territoire de la MRC des Sources un complexe traitant annuellement 800 000 tonnes de matières ;

**ATTENDU** que ce promoteur a déposé en Cour supérieure du Québec le 19 novembre 2008 une requête introductive d'instance en annulation de résolutions et règlements contre la MRC des Sources visant plus particulièrement le Plan de gestion des matières résiduelles, le règlement limitant la mise en décharge ou l'incinération de matières résiduelles, le schéma d'aménagement et de développement, le règlement de contrôle intérimaire et même la résolution de contrôle intérimaire qui l'avait précédé ;

**ATTENDU** que cette procédure judiciaire est également intentée personnellement contre 7 des 8 élus qui siègent au conseil de la MRC ;

**ATTENDU** que lors de la séance régulière du 19 janvier 2009, une pétition regroupant 5 123 signatures de citoyens habiles à voter sur un total de 8 850 a été remise au préfet en guise d'opposition au projet de *Complexe d'Estrie Enviropôle Inc* ;

**ATTENDU** que la MRC des Sources trouve plus que regrettable d'avoir à assumer des frais juridiques qui pourraient être élevés alors que les membres du conseil n'ont fait qu'exercer les pouvoirs et devoirs qui leur sont conférés, en respectant les procédures applicables et en obtenant toutes les autorisations ministérielles requises par les lois municipales ;

**ATTENDU** que l'Assemblée nationale du Québec est à procéder à l'examen du projet de loi 9, «*Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics*» et que le conseil de la MRC estime que des règles devraient être insérées de manière à viser clairement des procédures judiciaires qui sont intentées contre les municipalités et les élus qui représentent collectivement les citoyens ;

**ATTENDU** la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 19 mai 2009 à l'effet d'appuyer la démarche des MRC des Sources et d'interpeller la ministre de la Justice du Québec, la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, afin d'instaurer des règles permettant de protéger non seulement les citoyens contre l'abus de procédures judiciaires favorisant le respect de la liberté d'expression et leur participation aux débats publics, mais également les instances municipales et les personnes qui ont été démocratiquement élus pour les représenter collectivement mais de ne pas se prononcer sur la légitimité ou non du projet de *Complexe Estrie Enviropôle à la MRC des Sources ou ailleurs* ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Guy Lefebvre

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer les démarches de la MRC des Sources et d'interpeller la ministre de la Justice du Québec, la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, afin d'instaurer des règles permettant de protéger non seulement les citoyens contre l'abus de procédures judiciaires favorisant le respect de la liberté d'expression et leur participation aux débats publics, **mais également** les instances municipales et les personnes qui ont été démocratiquement élus pour les représenter collectivement ;
- < de solliciter l'appui de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Union des municipalités du Québec eu égard à cette requête ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-05-199

**11.1.2 APPUI À LA MRC DES MASKOUTAINS - SERVICES D'URGENCE 9-1-1**

**ATTENDU** que la MRC des Maskoutains sollicite l'appui de la MRC afin de demander à la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de modifier la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1) et la *Loi sur la sécurité civile* (L.R.Q., c. S-2.3) afin de permettre que les dispositions applicables aux municipalités locales le soient également aux municipalités régionales de comté (MRC) lorsque celles-ci ont compétence, avec les adaptations nécessaires relativement aux «Centres d'urgence 9-1-1» ;

**ATTENDU** l'entrée en vigueur en juin 2008, du Projet de loi numéro 82 intitulé «*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matières municipales*» ;

**ATTENDU** que, en vertu de ce projet de loi, la *Loi sur la sécurité civile* a été amendée afin d'y introduire les articles 42.1 à 52.20 relatifs aux «Centres d'urgence 9-1-1» ;

**ATTENDU** que la *Loi sur la fiscalité municipale* fut également amendée afin d'y introduire notamment les articles 244.68 à 244.74 relatifs au même sujet ;

**ATTENDU** que ces nouvelles dispositions comportent des difficultés d'interprétation et d'application, particulièrement pour les MRC qui exercent la compétence en matière de gestion des centres d'urgence 9-1-1 ;

**ATTENDU** que les orientations ministérielles en matière de sécurité incendie préconisent le recours au palier «MRC» pour l'organisation et la gestion des fonctions reliées à la sécurité incendie, notamment en ce qui concerne les services de communications d'urgence ;

**ATTENDU** la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 19 mai 2009 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gérald Boudreau  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer les démarches de la MRC des Maskoutains et de demander à la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire de modifier la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1) et la *Loi sur la sécurité civile* (L.R.Q., c. S-2.3) afin de permettre que les dispositions applicables aux municipalités locales le soient également aux municipalités régionales de comté (MRC) lorsque celles-ci ont compétence, avec les adaptations nécessaires relativement aux «Centres d'urgence 9-1-1» ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités pour appui, ainsi qu'à la requérante.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2009-05-200

**11.1.3 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE – RÉFECTION DU BARRAGE**

**ATTENDU** que la Municipalité de Martinville sollicite l'appui de la MRC afin de demander à la députée de Mégantic-Compton d'intervenir auprès de son gouvernement afin de soumettre la problématique des petites municipalités ayant la propriété d'un barrage mais ne pouvant se qualifier aux programmes existants pour obtenir de l'aide financière pour la réparation desdits barrages ;

**ATTENDU** que la municipalité a acquis le barrage appartenant à monsieur Oscar Lessard en 1962 dans le but de maintenir l'usage de ses pompes à feu pour la protection contre l'incendie ;

**ATTENDU** que présentement, l'installation d'une borne sèche au barrage sert au service d'incendie de Compton pour une réserve d'eau et protège ainsi la population de Martinville ;

**ATTENDU** que ce barrage couvre la majeure partie du périmètre d'urbanisation de la municipalité et est considéré comme l'âme du village et également comme un patrimoine historique, puisqu'il date de 1896 ;

**ATTENDU** que ce site est reconnu comme endroit ornithologique pour observer les oiseaux de rivage en migration dans la MRC de Coaticook et dans l'Estrie en général ;

**ATTENDU** que ce secteur, appelé « Parc du Vieux-Moulin » est un attrait touristique combiné à une halte pour les voyageurs, les cyclistes, etc. ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que les ministères du gouvernement du Québec, que ce soient le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune ainsi que du ministère de la Sécurité publique n'offrent des programmes permettant à la municipalité de Martinville d'obtenir une aide financière pour la réparation de leur barrage ;

**ATTENDU** que la municipalité compte une population de 481 personnes selon le Décret de décembre 2008 répartie sur 261 unités d'évaluation et il leur est impossible d'envisager la réparation sans aucune aide gouvernementale ;

**ATTENDU** la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 19 mai 2009 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Guy Lefebvre

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer les démarches de la Municipalité de Martinville et de demander à la députée de Mégantic-Compton d'intervenir auprès de son gouvernement afin de soumettre la problématique des petites municipalités ayant la propriété d'un barrage mais ne pouvant se qualifier aux programmes existants pour obtenir de l'aide financière pour la réparation desdits barrages et ce, dans les meilleurs délais ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités pour appui, ainsi qu'à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**11.2 COMITÉ CONSULTATIF DE LA GESTION DE L'EAU DU  
15 MAI 2009**

CM2009-05-201

**11.2.1 DEMANDE DU COGESAF**

**ATTENDU** que le COGESAF travaille actuellement sur un projet de «Portail de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François : À la confluence de l'information et de l'action» ;

**ATTENDU** que le but est de rendre accessible, via internet, les informations qui servent à diagnostiquer le territoire du bassin versant de la rivière Saint-François dans un guichet unique, sous une forme conviviale avec une référence géographique au territoire qu'elles concernent ;

**ATTENDU** que le COGESAF aimerait donc rendre accessible au public les résultats d'échantillonnage de la rivière Niger et de la rivière Tomifobia ;

**ATTENDU** la recommandation du comité telle qu'apparaissant au compte rendu de la réunion du 15 mai 2009 à l'effet de ne pas accéder à la demande du COGESAF, puisque nos résultats ne sont que partiels et ne sont pas destinés au grand public ;

**ATTENDU** que de tels résultats doivent être analysés et ce avec rigueur ;

**ATTENDU** que l'objectif poursuivi par le COGESAF n'est pas suffisamment clair ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Guy Lefebvre  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU** de refuser de donner suite à la demande du COGESAF de rendre accessible au public les résultats d'échantillonnage de la rivière Niger et de la rivière Tomifobia.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2009-05-202

**11.2.2 DEMANDE DE LA VILLE DE COATICOOK**

**ATTENDU** que la Ville de Coaticook sollicite l'aide financière de la MRC dans le cadre du projet de «Bassin versant de la rivière Tomifobia» afin de poursuivre les travaux de restructuration des berges entrepris l'an dernier par la plantation d'arbustes au lac Lyster ;

**ATTENDU** que l'aide financière demandée est de 5 000 \$ pour le coût des végétaux ;

**ATTENDU** que les propriétaires admissibles devront absorber la moitié des coûts desdits végétaux sélectionnés par l'éco-conseiller de la Ville sous la supervision de Monsieur Jean-Bernard Audet de la MRC ;

**ATTENDU** la recommandation du comité telle qu'apparaissant au compte rendu de la réunion du 15 mai 2009 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU** de requérir de la trésorerie, le paiement de l'aide financière de 5 000 \$ à la Ville de Coaticook eu égard au projet de «Bassin versant de la rivière Tomifobia».

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

ADOPTION

CM2009-05-203

**11.2.3 DEMANDES AU FONDS DE COURS D'EAU**

**ATTENDU** que les propriétaires du matricule 0397 59 1070 à Coaticook ont présenté une demande d'aide financière au Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook pour des travaux d'empierrement sur une longueur de 70 mètres et une hauteur de 3 mètres afin de réduire l'érosion des berges et la sédimentation dans le cours d'eau ;

**ATTENDU** que l'évaluation sommaire des coûts indique des travaux importants de plus de 10 000 \$ ;

**ATTENDU** que les propriétaires du matricule 9621 26 9920 à Waterville ont présenté une demande d'aide financière au Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook pour des travaux de stabilisation des berges, suite à un glissement de terrain ;

**ATTENDU** que l'évaluation des coûts indique des travaux de 9 747.07 \$ ;

**ATTENDU** que les travaux sont réalisés ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de gestion de l'eau telle qu'apparaissant au compte rendu du 15 mai 2009 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU**

< d'accorder une aide financière aux propriétaires pour la réalisation des travaux tels que décrits dans leur demande en y ajoutant les mesures additionnelles ou les correctifs demandés par le comité de gestion de l'eau tel que la plantation d'arbres ou d'arbustes dans la bande riveraine suite aux travaux de stabilisation et la supervision des travaux par l'inspecteur régional, soit :

Matricule	Municipalité	Aide financière
0397 59 1070	Coaticook	50 % des coûts, jusqu'à un maximum de 5 000 \$ si le propriétaire va de l'avant et les réalisent
9621 26 9920	Waterville	50 % des coûts, soient 4 873.54 \$

< de requérir de la trésorerie, le paiement de l'aide financière selon les critères établis, tels que présentés, sur réception des pièces justificatives.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Madeleine Drolet	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

ADOPTION

**12.0 CORRESPONDANCE**

**12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»**

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

**12.2 NESTLÉ CANADA – EAU EMBOUTEILLÉE**

La secrétaire dépose une correspondance de Nestlé Waters Canada sur la gérance de l'environnement et les bienfaits pour la santé liés à l'eau embouteillée.

**12.3 MMQ – BULLETIN ANNUEL 2008**

La secrétaire dépose le Bulletin annuel (2008) de la MRC de Coaticook auprès de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ). On y note que la MRC a eu 1 sinistre en 2007 qui a coûté 2 584 \$ en frais de règlement. Il s'agit de l'incendie à Stanstead-Est chez M. Grenier. Aux termes de leur expertise, la MRC fut déclaré non responsable du sinistre.

**13.0 RAPPORTS**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**13.1 PRÉFET**

Le préfet, Monsieur Réjean Masson fait un bref retour sur ses principales activités, soient : la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie, la Table des MRC de l'Estrie, où le volet II fut à l'honneur, la soirée des bénévoles au CAB et la soirée des PÉPINES où un prix Aequitas fut remis à Sylvie Harvey et Jacques Ferland pour leur contribution pour l'avancement des femmes.

**13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER**

Jacques Madore, responsable des dossiers de loisirs informe les membres du conseil que Carrefour loisirs tiendra son assemblée générale annuelle le 25 mai prochain et le Conseil Sport loisir de l'Estrie le 28 mai. Il a également assisté à la journée organisée par le CSLE en collaboration avec le Carrefour action municipale et famille, le 25 avril dernier.

Réal Ouimette, responsable des dossiers de transport informe les membres du conseil qu'il y avait très peu de participation lors de l'assemblée générale annuelle d'Acti-Bus le 22 avril dernier. Monsieur Fernand Veilleux fut confirmé à titre de président de l'organisme.

Lucie Tremblay, responsable des dossiers culturels, mentionne que la tournée Camping-Carvaning fut un succès. Elle présente le rapport financier déposé lors de l'assemblée générale annuelle de la Table de concertation culturelle, le 23 avril dernier. À titre de déléguée au Centre d'action bénévole (CAB), elle a assisté à la soirée des bénévoles, le 24 avril. Elle rappelle que l'assemblée générale annuelle se tiendra le 22 juin. À titre de responsable des questions familiales, elle déplore le peu de participation aux 2 conférences les 11 et 19 mai dans le cadre de la semaine des familles. Elle invite les membres du conseil à voter pour leurs «coup de cœur famille en Estrie». Le prix coup de cœur résulte d'un vote populaire lancé dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, parmi les récipiendaires de la Vignette Famille s'étant démarqués sur le territoire de la MRC de Coaticook, les récipiendaires 2009 sont : le Centre d'interprétation de la vache laitière et le Verger Le Gros Pierre de Compton, la Maison de l'arbre et le Sentier poétique de Saint-Venant-de-Paquette, Menthe Fraîcheur – Atmosphère et Spa, le Musée Beaulne, le Parc Découverte-Nature et le Parc de la Gorge de Coaticook.

Richard Belleville, responsable des matières résiduelles informe les membres du conseil qu'il y a une problématique au niveau des plastiques de ferme. À la demande des écoles, celles-ci pourront visiter le site d'enfouissement à compter de l'an prochain.

Linda Ouellet, responsable des dossiers de sécurité publique, invite les élus à faire la promotion d'Info-Crime, de son numéro de téléphone le 1 800 711 1800 et de sa mission. Elle rappelle l'invitation du président, Monsieur Labelle de choisir un endroit par municipalité où il pourrait aller faire la promotion d'Info-Crime.

Gérald Boudreau, délégué à la SADC et au CLD indique que les 2 organismes ont leur réunion en même temps, mardi le 26 mai prochain.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Fernand Veilleux, responsable des cours d'eau indique qu'il a assisté à une réunion du COGESAF où il fut question de leur projet de «Portail de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François : À la confluence de l'information et de l'action» et de la rémunération et de l'évaluation du personnel en place. L'assemblée générale annuelle se tiendra le 26 mai prochain. Il rappelle également la distribution des arbres.

Ghislaine Leblond, déléguée au CIARC dépose le nouveau document promotionnel du CIARC. Elle informe le conseil que l'Exposition de la Vallée de la Coaticook a un déficit accumulé de 55 000 \$ et ce, partiellement en raison de la subvention non reçue puisque le jugement des animaux n'a pas été reconnu tel que présenté.

### **13.3 DIRECTRICE GÉNÉRALE**

La directrice générale fait un bref retour sur ses principales activités, soient : le transport collectif, la Régie de tri (changement d'opérateur, possibilité d'intégrer la MRC du Granit, investissements), travailleur de milieu, comité aménagement (nouveau Schéma), Forum du 18 avril, Internet haute vitesse, Commission régionale des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie (gestion du cerf de Virginie), Observatoire estrien sur le développement des communautés, etc., ainsi que les activités des différents départements de la MRC. Elle rappelle la journée d'information sur l'utilisation du bois le 28 mai au président de Sherbrooke à compter de 8h30.

### **13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS**

#### **13.4.1 INVITATION - PRÉSIDENT DE LA FQM**

La secrétaire dépose l'invitation du Président de la FQM afin de faire le point sur les principaux enjeux du milieu municipal et sur les actions et interventions que la FQM entend mener au cours des prochains mois. Les Rendez-vous du Président se tiendront le 3 juin de 13h30 à 15h30 au centre des loisirs de Cookshire-Eaton.

### **14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

La direction générale invite les municipalités à se prononcer sur la demande de don exprimée par la Fondation du CEGEP de Sherbrooke et de transmettre l'information à la MRC pour suivi.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h29.

\_\_\_\_\_  
LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

\_\_\_\_\_  
LE PRÉFET

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 20 mai 2009.

\_\_\_\_\_  
Responsable des archives